

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00357

Numéro SIREN : 523 394 724

Nom ou dénomination : PARKER HANNIFIN MANUFACTURING France

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000512

PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 16 862 300 euros
Siège Social : 17 rue des Buchillons, ZI du Mont Blanc, Ville la Grand
74112 Annemasse
523 394 724 RCS Thonon-les-Bains

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2022**

Le 15 décembre 2022, au siège social,

La société Parker Hannifin France SAS, société par actions simplifiée au capital de 159 589 976 euros, dont le siège social est sis 142 rue de la Forêt, 74130 Contamine sur Arve, immatriculée sous le numéro 448 863 688 RCS Annecy, représentée par Monsieur Blaise Goupy, Président de la société Parker Hannifin France Holding SAS, elle-même Président de Parker Hannifin France SAS,

Associé Unique de la société Parker Hannifin Manufacturing France SAS (ci-après la « société ») et à ce titre titulaire des 168 623 actions composant le capital social de la société,

Après avoir constaté que le commissaire aux comptes titulaire, la société Deloitte & Associés, dûment convoqué, est absent et excusé.

Et après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes
- Les statuts de la société
- Les comptes annuels (le bilan, le compte de résultat, les annexes au bilan et l'inventaire)
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le projet du texte des décisions

et généralement de tous les documents qui, conformément à la réglementation en vigueur, lui ont été communiqués dans les délais légaux,

Prend les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022,
- Affectation du résultat,
- Quitus donné au Président pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

1ERE DECISION - Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe au bilan et inventaire) de l'exercice social clos le 30 juin 2022 tels qu'ils ont

été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 4 685 852,70 euros.

2EME DECISION – Affectation du Résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Bénéfice net comptable de l'exercice	4 685 852,70 euros
- Réserve Légale dotée à concurrence de 10 % du capital soit	0,00 euros

- Solde	4 685 852,70 euros
- Report à nouveau exercice précédent	0,00 euros

- Solde disponible	4 685 852,70 euros
- Dividendes	2 300 000,00 euros

- Solde disponible à affecter au compte Réserve Facultative	4 685 852,70 euros

Le poste Autres Réserves serait ainsi porté à la somme de 108 326 020,03 euros.

En outre, en application des dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte des distributions de dividendes suivantes effectuées au cours des 3 derniers exercices :

Exercice	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Dividendes distribués	0 M€	2.5 M€	1.3 M €
Date de paiement	-	20/01/2021	30/03/2022

3EME DECISION – Quitus au Président

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat

4EME DECISION – Renouvellement du mandat du Président

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat du Président de la société, Monsieur Jacques Dorcier, jusqu'à l'issue de la prochaine décision de l'Associé Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

5EME DECISION - Conventions intervenues directement ou par personnes interposées donnant lieu à l'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

6EME DECISION – Conventions courantes et conclues à des conditions normales

L'Associé Unique prend acte que les conventions courantes conclues au cours de l'exercice écoulé à des conditions normales au sens de l'article L.227.11 du Code de Commerce ont été communiquées au Commissaire aux Comptes.

7EME DECISION – Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

En application de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code qui s'élèvent à un montant global de 155 828,34 euros, ayant donné lieu à un impôt sur les sociétés d'un montant de 42 058,53 euros.

8EME DECISION – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt, publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre des décisions.



L'Associé Unique
Parker Hannifin France SAS
Représentée par Blaise Goupy

**Parker Hannifin
Manufacturing France SAS**

Z.I du Mont-Blanc - 17, rue des Buchillons
CS 80524 - Ville-la-Grand
74112 Annemasse Cedex
Téléphone 04 50 87 80 80
Télécopie 04 50 37 86 85

Copie certifiée conforme à l'original



BILAN ACTIF

Désignation de l'entreprise :	PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS
Adresse de l'entreprise :	17 Rue des Buchillons Ville La Grand, 74112 ANNEMASSE
N° SIRET :	52339472400018
Code APE :	2814Z
Durée de l'exercice (en mois) :	12 mois
Durée de l'exercice précédent :	12 mois

	Brut	Amortissement	12 mois 01/07/2021 - 30/06/2022	12 mois 01/07/2020 - 30/06/2021
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 992 647,26	4 304 053,28	2 688 593,98	2 736 443,37
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions brevets et droits similaires	2 077 693,62	1 916 424,17	161 269,45	177 025,69
Fonds commercial	2 470 163,75	-	2 470 163,75	2 470 163,75
Autres immobilisations incorporelles	2 444 789,89	2 387 629,11	57 160,78	89 253,93
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 520 277,74	109 232 986,55	45 287 291,19	46 519 857,68
Terrains	5 862 223,99	592 297,77	5 269 926,22	6 578 480,97
Constructions	29 021 389,03	16 579 596,54	12 441 792,49	14 619 523,78
Installations techniques, matériel et outillage industriels	111 717 639,29	87 131 191,35	24 586 447,94	21 879 983,02
Autres immobilisations corporelles	6 241 447,77	4 898 793,61	1 342 654,16	1 257 807,24
Immobilisations en cours	1 607 577,66	31 107,28	1 576 470,38	2 107 062,67
Avances et acomptes	70 000,00	-	70 000,00	77 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	135 364,24	-	135 364,24	147 456,59
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	76,20	-	76,20	76,20
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	135 288,04	-	135 288,04	147 380,39
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	161 648 289,24	113 537 039,83	48 111 249,41	49 403 757,64
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES EN COURS				
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	15 687 709,26	-	15 687 709,26	19 850 500,72
Autres créances	124 873 241,31	-	124 873 241,31	115 260 759,74
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	231,84
Charges constatées d'avance	964 822,76	-	964 822,76	1 300 625,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	141 525 773,33	-	141 525 773,33	136 412 117,71
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	9 320,64	-	9 320,64	12 709,13
TOTAL BILAN ACTIF	303 183 383,21	113 537 039,83	189 646 343,38	185 828 584,48

ATTACHED TO THE
2ND EDITION OF THE
1944 EDITION OF THE
1944 EDITION OF THE
1944 EDITION OF THE
1944 EDITION OF THE

BILAN PASSIF

Désignation de l'entreprise : PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS
 Adresse de l'entreprise : 17 Rue des Buchillons Ville La Grand, 74112 ANNEMASSE
 N° SIRET : 52339472400018
 Code APE : 2814Z
 Durée de l'exercice (en mois) : 12 mois
 Durée de l'exercice précédent : 12 mois

	12 mois 01/07/2021 - 30/06/2022	12 mois 01/07/2020 - 30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	16 862 300,00	16 862 300,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 239 969,92	7 239 969,92
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	1 686 230,00	1 686 230,00
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	105 940 167,33	104 626 375,61
Report à nouveau	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 685 852,70	2 613 791,72
Subventions d'investissement	4 410,72	4 410,72
Provisions réglementées	6 394 418,32	6 486 761,87
CAPITAUX PROPRES	142 813 348,99	139 519 839,84
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	990 477,75	2 110 530,73
Provisions pour charges	13 716 987,00	13 932 958,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 707 464,75	16 043 488,73
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	930,00	2 030,00
Emprunts et dettes financières divers	-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
DETTE D'EXPLOITATIONS ET COMPTES RATTACHES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 607 021,98	8 974 318,34
Dettes fiscales et sociales	21 204 095,12	20 329 821,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	460 696,72	149 757,00
DETTE DIVERSES		
Autres dettes	851 855,62	809 329,02
Produits constatés d'avance	-	-
DETTE	32 124 599,44	30 265 255,91
Ecart de conversion passif	930,20	-
TOTAL PASSIF		
TOTAL BILAN PASSIF	189 646 343,38	185 828 584,48

50

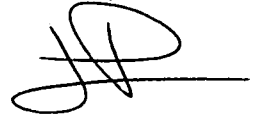
COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'entreprise : PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS
 Adresse de l'entreprise : 17 Rue des Buchillons Ville La Grand, 74112 ANNEMASSE
 N° SIRET : 52339472400018
 Code APE : 2814Z
 Durée de l'exercice (en mois) : 12 mois
 Durée de l'exercice précédent : 12 mois

	12 mois 01/07/2021 - 30/06/2022	12 mois 01/07/2020 - 30/06/2021	Variation	Pourcentage
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	-	-	-	#DIV/0!
Production vendue de biens	2 898,94	4 284,41	(1 385,47)	(32,34) %
Production vendue de services	126 123 570,92	117 992 114,64	8 131 456,28	6,89 %
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	126 126 469,86	117 996 399,05	8 130 070,81	6,89 %
Production stockée	-	-	-	#DIV/0!
Production immobilisée	-	-	-	#DIV/0!
Subventions d'exploitation	49 645,60	101 991,48	(52 345,89)	(51,32) %
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 438 590,09	3 900 969,70	537 620,39	13,78 %
Autres produits	41 139,97	56 228,80	(15 088,83)	(26,83) %
PRODUITS D'EXPLOITATION	130 655 845,52	122 055 589,04	8 600 256,48	7,05 %
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	25 789,77	29 270,10	(3 480,33)	(11,89) %
Variation de stock	-	-	-	#DIV/0!
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 835 282,60	1 506 731,27	328 551,33	21,81 %
Variation de stock	-	-	-	#DIV/0!
Autres achats et charges externes	38 802 007,59	34 044 989,41	4 757 018,18	13,97 %
Impôts, taxes et versements assimilés	3 181 766,30	3 872 068,92	(690 282,62)	(17,83) %
Salaires et traitements	45 652 071,53	45 545 563,38	106 508,15	0,23 %
Charges sociales	20 485 297,14	20 436 699,86	48 597,28	0,24 %
Dotations d'exploitation sur immobilisations (amortissements)	6 265 271,49	5 957 175,76	308 095,73	5,17 %
Dotations d'exploitation sur immobilisations (provisions)	-	-	-	#DIV/0!
Dotations d'exploitation sur actif circulant	-	-	-	#DIV/0!
Dotations d'exploitation pour risques et charges	1 184 382,88	2 450 458,73	(1 266 075,85)	(52,48) %
Autres charges	141 378,50	136 077,04	5 301,46	3,90 %
CHARGES D'EXPLOITATION	117 553 267,80	113 979 034,47	3 574 233,33	3,14 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 102 577,72	8 076 554,57	5 026 023,15	62,23 %
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-	-	#DIV/0!
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	-	#DIV/0!
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	-	-	-	#DIV/0!
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	#DIV/0!
Autres intérêts et produits assimilés	-	1 667,75	(1 667,75)	(100,00) %
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	#DIV/0!
Différences positives de change	-	-	-	#DIV/0!
Produits nets sur cessions de VMP	-	-	-	#DIV/0!
PRODUITS FINANCIERS	-	1 667,75	(1 667,75)	(100,00) %
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements	-	-	-	#DIV/0!
Intérêts et charges assimilés	-	-	-	#DIV/0!
Différences négatives de change	-	-	-	#DIV/0!
Charges nettes sur cessions de VMP	-	-	-	#DIV/0!
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	#DIV/0!
RESULTAT FINANCIER	-	1 667,75	(1 667,75)	(100,00) %
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 102 577,72	8 078 222,32	5 024 355,40	62,20 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	69 344,04	38 712,11	30 631,93	78,13 %
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 946 180,00	186 903,84	1 759 276,36	941,27 %
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 353 988,13	1 191 136,14	162 849,99	13,67 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 369 510,17	1 416 751,89	1 952 758,28	137,83 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72 345,52	55 448,90	16 896,62	30,47 %
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 159 290,00	184 015,42	975 274,58	530,00 %
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 734 528,63	1 010 528,80	1 723 998,03	170,60 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 966 162,15	1 249 992,92	2 716 169,23	217,29 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(596 651,98)	166 758,97	(763 410,95)	(457,79) %
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	6 040 267,29	4 534 703,90	1 505 563,39	33,20 %
Impôts sur les bénéfices	1 779 805,75	1 098 485,87	683 320,08	62,32 %
TOTAL DES PRODUITS	134 025 355,69	123 474 008,68	10 551 347,01	8,55 %
TOTAL DES CHARGES	129 339 502,99	120 860 216,98	8 479 286,03	7,02 %
BENEFICE OU PERTE	4 685 852,70	2 613 791,72	2 072 060,98	78,27 %

770

Copie certifiée conforme à l'original



**Parker Hannifin
Manufacturing France SAS**

Z.I du Mont-Blanc - 17, rue des Buchillons
CS 80524 - Ville-la-Grand
74112 Annemasse Cedex
Téléphone 04 50 87 80 80
Télécopie 04 50 37 86 85

PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE

Société par actions simplifiée

17 RUE DES BUCHILLONS,

ANNEMASSE CEDEX 74112

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE

Société par actions simplifiée

17 RUE DES BUCHILLONS,

ANNEMASSE CEDEX 74112

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'associé unique de la société PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

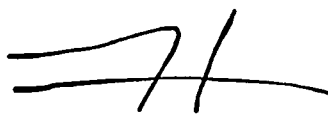
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 décembre 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane MENARD

BILAN ACTIF

Désignation de l'entreprise : PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS
 Adresse de l'entreprise : 17 Rue des Buchillons Ville La Grand, 74112 ANNEMASSE
 N° SIRET : 52339472400018
 Code APE : 2814Z
 Durée de l'exercice (en mois) : 12 mois
 Durée de l'exercice précédent : 12 mois

	Brut	Amortissement	12 mois 01/07/2021 - 30/06/2022	12 mois 01/07/2020 - 30/06/2021
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 992 647,26	4 304 053,28	2 688 593,98	2 736 443,37
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions brevets et droits similaires	2 077 693,62	1 916 424,17	161 269,45	177 025,69
Fonds commercial	2 470 163,75	-	2 470 163,75	2 470 163,75
Autres immobilisations incorporelles	2 444 789,89	2 387 629,11	57 160,78	89 253,93
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 520 277,74	109 232 986,55	45 287 291,19	46 519 857,68
Terrains	5 862 223,99	592 297,77	5 269 926,22	6 578 480,97
Constructions	29 021 389,03	16 579 596,54	12 441 792,49	14 619 523,76
Installations techniques, matériel et outillage industriels	111 717 639,29	87 131 191,35	24 586 447,94	21 879 983,02
Autres immobilisations corporelles	6 241 447,77	4 898 793,61	1 342 654,16	1 257 807,24
Immobilisations en cours	1 607 577,66	31 107,28	1 576 470,38	2 107 062,67
Avances et acomptes	70 000,00	-	70 000,00	77 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	135 364,24	-	135 364,24	147 456,59
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	76,20	-	76,20	76,20
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	135 288,04	-	135 288,04	147 380,39
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	161 648 289,24	113 537 039,83	48 111 249,41	49 403 757,64
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES EN COURS				
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	15 687 709,26	-	15 687 709,26	19 850 500,72
Autres créances	124 873 241,31	-	124 873 241,31	115 260 759,74
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	231,84
Charges constatées d'avance	964 822,76	-	964 822,76	1 300 625,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	141 525 773,33	-	141 525 773,33	136 412 117,71
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	9 320,64	-	9 320,64	12 709,13
TOTAL BILAN ACTIF	303 183 383,21	113 537 039,83	189 646 343,38	185 828 584,48

72

BILAN PASSIF

Désignation de l'entreprise : PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS
 Adresse de l'entreprise : 17 Rue des Buchillons Ville La Grand, 74112 ANNEMASSE
 N° SIRET : 52339472400018
 Code APE : 2814Z
 Durée de l'exercice (en mois) : 12 mois
 Durée de l'exercice précédent : 12 mois

	12 mois 01/07/2021 - 30/06/2022	12 mois 01/07/2020 - 30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	16 862 300,00	16 862 300,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 239 969,92	7 239 969,92
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	1 686 230,00	1 686 230,00
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	105 940 167,33	104 626 375,61
Report à nouveau	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 685 852,70	2 613 791,72
Subventions d'investissement	4 410,72	4 410,72
Provisions réglementées	6 394 418,32	6 486 761,87
CAPITAUX PROPRES	142 813 348,99	139 519 839,84
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	990 477,75	2 110 530,73
Provisions pour charges	13 716 987,00	13 932 958,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 707 464,75	16 043 488,73
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	930,00	2 030,00
Emprunts et dettes financières divers	-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
DETTES D'EXPLOITATIONS ET COMPTES RATTACHES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 607 021,98	8 974 318,34
Dettes fiscales et sociales	21 204 095,12	20 329 821,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	460 696,72	149 757,00
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	851 855,62	809 329,02
Produits constatés d'avance	-	-
DETTES	32 124 599,44	30 265 255,91
Ecart de conversion passif	930,20	-
TOTAL PASSIF		
TOTAL BILAN PASSIF	189 646 343,38	185 828 584,48

COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'entreprise : PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS
Adresse de l'entreprise : 17 Rue des Buchillons Ville La Grand, 74112 ANNEMASSE
N° SIRET : 52339472400018
Code APE : 2814Z
Durée de l'exercice (en mois) : 12 mois
Durée de l'exercice précédent : 12 mois

	12 mois 01/07/2021 - 30/06/2022	12 mois 01/07/2020 - 30/06/2021	Variation	Pourcentage
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	-	-	-	#DIV/0!
Production vendue de biens	2 898,94	4 284,41	(1 385,47)	(32,34) %
Production vendue de services	126 123 570,82	117 892 114,64	8 131 456,28	6,89 %
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	126 126 469,86	117 898 399,05	8 130 070,81	6,89 %
Production stockée	-	-	-	#DIV/0!
Production immobilisée	-	-	-	#DIV/0!
Subventions d'exploitation	49 645,60	101 991,49	(52 345,89)	(51,32) %
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 436 590,09	3 900 969,70	537 620,39	13,78 %
Autres produits	41 139,97	56 228,80	(15 088,83)	(26,83) %
PRODUITS D'EXPLOITATION	130 855 845,52	122 055 589,04	8 600 256,48	7,05 %
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	25 789,77	29 270,10	(3 480,33)	(11,89) %
Variation de stock	-	-	-	#DIV/0!
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 835 282,50	1 506 731,27	328 551,33	21,81 %
Variation de stock	-	-	-	#DIV/0!
Autres achats et charges externes	38 802 007,59	34 044 989,41	4 757 018,18	13,97 %
Impôts, taxes et versements assimilés	3 181 786,30	3 672 068,92	(690 282,62)	(17,83) %
Salaires et traitements	45 652 071,53	45 545 563,38	106 508,15	0,23 %
Charges sociales	20 465 297,14	20 436 699,86	28 597,28	0,24 %
Dotations d'exploitation sur immobilisations (amortissements)	6 265 271,49	5 957 175,76	308 095,73	5,17 %
Dotations d'exploitation sur immobilisations (provisions)	-	-	-	#DIV/0!
Dotations d'exploitation sur actif circulant	-	-	-	#DIV/0!
Dotations d'exploitation pour risques et charges	1 164 382,88	2 450 458,73	(1 286 075,85)	(52,48) %
Autres charges	141 378,50	136 077,04	5 301,46	3,90 %
CHARGES D'EXPLOITATION	117 553 267,80	113 879 034,47	3 574 233,33	3,14 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 102 577,72	8 076 554,57	5 026 023,15	62,23 %
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-	-	#DIV/0!
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-	-	#DIV/0!
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	-	-	-	#DIV/0!
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	#DIV/0!
Autres intérêts et produits assimilés	-	1 667,75	(1 667,75)	(100,00) %
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	#DIV/0!
Différences positives de change	-	-	-	#DIV/0!
Produits nets sur cessions de VMP	-	-	-	#DIV/0!
PRODUITS FINANCIERS	-	1 667,75	(1 667,75)	(100,00) %
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements	-	-	-	#DIV/0!
Intérêts et charges assimilés	-	-	-	#DIV/0!
Différences négatives de change	-	-	-	#DIV/0!
Charges nettes sur cessions de VMP	-	-	-	#DIV/0!
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	#DIV/0!
RESULTAT FINANCIER	-	1 667,75	(1 667,75)	(100,00) %
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 102 577,72	8 078 222,32	5 024 355,40	62,20 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	69 344,04	38 712,11	30 631,93	79,13 %
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 946 180,00	188 903,64	1 759 276,36	941,27 %
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 353 986,13	1 191 136,14	162 849,99	13,67 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 369 510,17	1 416 751,89	1 952 758,28	137,83 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72 345,52	55 448,90	16 896,62	30,47 %
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 159 290,00	184 015,42	975 274,58	530,00 %
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 734 526,63	1 010 528,60	1 723 998,03	170,60 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 966 162,15	1 249 992,92	2 716 169,23	217,29 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(596 651,98)	166 758,97	(763 410,95)	(457,79) %
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	6 040 267,29	4 534 703,80	1 505 563,39	33,20 %
Impôts sur les bénéfices	1 779 805,75	1 096 485,67	683 320,08	62,32 %
TOTAL DES PRODUITS	134 025 355,69	123 474 008,68	10 551 347,01	8,55 %
TOTAL DES CHARGES	129 339 502,99	120 860 216,88	8 479 286,03	7,02 %
BENEFICE OU PERTE	4 685 852,70	2 613 791,72	2 072 060,98	79,27 %

70

PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE SAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

I - PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de la société

Parker Hannifin Manufacturing France SAS est une société qui opère tel un fabricant à façon qui met à disposition ses moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à la bonne exécution du travail à façon à rendre à Parker Hannifin EMEA Sarl, Etoy

Ces activités sont conduites dans 11 établissements principaux situés à Annemasse, Wissembourg, Evreux, Contamine, Vierzon, Saint Ouen, Longvic, Malestroit, Baillé, Muzillac et Colombes.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice clos au 30 juin 2022 a eu une durée de 12 mois.

La nouvelle structure juridique du groupe Parker en France élaborée dans le cadre du modèle EBI (European Business Initiatives) est devenue effective au 1^{er} Juillet 2011, date de prise d'effet de l'apport partiel d'actifs de Parker Hannifin France SAS vers Parker Hannifin Mont-Blanc SAS, devenue au 1^{er} Juillet Parker Hannifin Manufacturing France SAS. A travers cet apport, Parker Hannifin France SAS contribuait son activité industrielle à la société bénéficiaire. La finalisation du modèle EBI, matérialisée par la cession des stocks à PH Europe Sarl, est intervenue au 1^{er} avril 2012.

L'exercice clos le 30 juin 2022 marque donc la onzième année complète déroulée sous le modèle EBI (European Business Initiatives), modèle sous lequel la société opère en qualité de fournisseur de travail à façon de PH EMEA Sarl, depuis janvier 2017, suite au transfert de l'activité précédemment exercée par PH Europe Sarl vers cette nouvelle entité.

Cet exercice a été marqué par les événements suivants :

- Dans le cadre du contrôle fiscal débuté le 8 octobre 2019 et couvrant les exercices clos au 30 juin 2017 et 30 juin 2018, la demande de réduction de la base du redressement envisagé sur le prix de cession de l'activité de distribution de l'ancien établissement secondaire belge de la société a été acceptée le 19 octobre 2021 par l'Administration fiscale pour un montant définitif de 79 267 euros, y inclus un montant estimé de 2 307 euros au titre des intérêts de retard. Le paiement a été effectué en octobre 2021, mettant fin au contrôle fiscal.
- Après près de 4 ans de la décision de mise en vente du terrain d'assise de l'ancien site d'exploitation de Dijon et l'exercice du droit de préemption signifié le 20 juillet 2021 par Dijon Métropole au profit de l'Etablissement Public Foncier Local des Collectivités de

Côte d'Or (EPFL), l'acte de vente a été signé entre la société et l'EPFL le 20 mai 2022 pour un montant de 1.9 millions d'euros.

- L'activité du centre de logistique et de maintenance des accumulateurs a cessé au 31 décembre 2021 avec le non-renouvellement du bail de l'établissement de Vaulx-en-Velin, entraînant le licenciement de 3 personnes et le redéploiement d'une autre sur le site de Colombes, site principal de la production d'accumulateurs.

III - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés le 30 juin 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du CNC.

Les principes comptables suivants ont notamment été respectés :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont valorisées au cours du jour de l'opération.

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Incorporelles

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses engagées dans le cadre du développement de logiciels informatiques sont comptabilisées en charge.

Les fonds commerciaux figurant à l'actif ne remplissent pas les conditions pour être amortis, notamment en raison de leur caractère fongible, de l'absence d'échéance quant à la durée d'exploitation et de l'impossibilité d'un suivi distinct dans le temps en raison de leur dilution avec des fonds de commerce générés en interne. Les fonds commerciaux font donc l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur significative apparaît. Ces tests sont basés sur une appréciation globale de la valeur recouvrable, conformément au règlement CRC 2002-10. La société s'assure ainsi que les données prévisionnelles, ne remettent pas en cause l'évaluation de l'actif. Les fonds commerciaux intègrent les malis de fusion constatés lors de transmissions universelles de patrimoine.

Corporelles

L'amortissement comptable des immobilisations corporelles est calculé :

- suivant le mode linéaire ou dégressif pour les immobilisations dont la valeur nette au 30 juin 2005 était inférieure à 5000 €, en fonction des durées d'usages.
- suivant le mode linéaire, et en fonction des durées d'utilisations, pour les immobilisations acquises dans l'exercice et celles dont les valeurs nettes au 30 juin 2005 étaient supérieures à 5 000 €.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif sur leur durée d'utilisation.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Type d'immobilisations	Ancienne durée d'usage	Nouvelle durée d'utilité
Aménagements des terrains	8 à 10 ans	20 ans
Constructions	20 ans	20 à 40 ans
Agencements des constructions	8 à 10 ans	5 à 40 ans
Mobilier de bureau	6 ans 2/3	10 ans
Matériel administratif	5 ans	5 ans
Matériel de transport	4 ans	10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 6 ans	4 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans	3 ans

2.3 Stocks

La société n'est propriétaire d'aucun stock.

2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.5 Emprunts et dettes financières

Le poste emprunts et dettes financières de 930 € correspond au solde du compte bancaire HSBC.

2.6 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur.

2.7 Provisions pour risques et charges

Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.8 Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les engagements relatifs aux Indemnités de Départ à la Retraite et aux médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés par la société Hewitt, sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 30/06/2022 sont les suivantes :

Taux actualisation : 3.12 %

Taux de revalorisation des salaires : 3.00%

2.9 Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe Parker Hannifin France dont la société mère est Parker Hannifin France Holding SAS. La société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

2.10 Opérations en devises

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture de l'exercice.

2.11 Chiffre d'affaires

La société constate le chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- il existe une preuve manifeste d'un accord conformément aux pratiques commerciales et aux procédures habituelles de la société en matière d'enregistrement des opérations de vente,
- il y a eu livraison ou prestation de service et le client est entré en possession des produits vendus, il en assume les risques et peut en tirer profit,
- le prix proposé par le vendeur à l'acheteur est fixé ou peut être déterminé,
- le recouvrement est raisonnablement garanti.

2.12 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend des éléments provenant des activités ordinaires anormaux dans leur montant ou leur incidence, ou survenant rarement, ainsi que des éléments ne provenant pas des activités ordinaires.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Le poste fonds de commerce de K€ 2 470 a été reçu lors de l'apport partiel d'actif, il correspond à l'apport par Parker Hannifin France SAS des éléments suivants :

- Le poste fonds de commerce reçu de Parvex SAS en janvier 2011, pour un total de K€ 1 409 (mali technique comptabilisé par Parvex lors la Transmission Universelle de Patrimoine réalisée à son bénéfice par la société SSD Drives en mars 2006)
- Le mali technique dégagé lors de la fusion avec Parvex SAS de janvier 2011, pour un total de K€ 1 061.

Les concessions brevets et droits similaires figurant au bilan de la société pour une valeur brute de K€ 2 078 proviennent de l'apport partiel d'actif du 1^{er} juillet 2011 pour K€ 1 779, de l'apport d'Olaer pour K€ 31 et d'acquisition du site de Colombes pour K€ 268. Ils sont amortis à hauteur de K€ 1 916.

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels) sont principalement constituées des éléments reçus lors de l'apport du 1^{er} juillet 2011, soit K€ 3 724 en valeur brute et K€ 3 552 en cumul amorti.

Après mises au rebut d'immobilisations entièrement amorties pour une valeur brute de K€ 87, les montants figurant au bilan du 30 juin 2022 sont de K€ 2 445 en valeur brute et K€ 57 en valeur nette.

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à K€ 8.

Les amortissements dérogatoires ont fait l'objet d'une reprise de K€ 1.

Les immobilisations corporelles et incorporelles cédées ou mises au rebut représentent en valeur brute un montant de K€ 8583 dégageant une moins-value fiscale globale de K€ 1 205.

Les tableaux suivants récapitulent les mouvements sur immobilisations et amortissements.

Immobilisations brutes

	Solde 30/06/21	Acquisitions et virements postes à postes	Diminutions : Sorties et virements postes à postes	Solde 30/06/22

Frais d'établissement et développement Total I	0			0
Autres postes d'immob incorporelles Total II	7 071 130	7 994	86 477	6 992 647
Terrains	7 246 291	18 000	1 402 067	5 862 224
Constructions sur sol propre	21 917 090	93 869	3 400 036	18 610 923
Constructions : inst.gén,agenc. et aménag.	9 904 556	523 899	17 988	10 410 467
Instal. techn., matériel et outillage industriel	107 903 667	7 333 723	3 519 751	111 717 639
Instal. générales, agenc., aménag. Divers	1 211 804	97 820	9 025	1 300 599
Matériel de transport	63 224			63 224
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 313 615	352 781	156 905	4 509 491
Emballages récupérables et divers	368 133			368 133
Immobilisations corporelles en cours	2 138 170	4 458 537	4 989 129	1 607 578
Avances et acomptes	77 000	70 000	77 000	70 000
Total III	155 143 550	12 948 629	13 571 901	154 520 278
Autres participations	76			76
Prêts et autres immobilisations financières	147 381	7 142	19 235	135 288
Total IV	147 457	7 142	19 235	135 364
Total général (I + II + III + IV)	162 362 137	12 963 765	13 677 613	161 648 289

Amortissements

	Solde 30/06/21	Augmentations de l'exercice en Euros	Diminutions Eléments sortis et reprises en Euros	Solde 30/06/22

Frais d'Etablissement et développement Total I				
Autres postes d'immob incorporelles Total II	4 334 686	55 844	86 477	4 304 053
Terrains	667 810	167 265	242 777	592 298
Constructions sur sol propre	14 194 227	2 578 018	3 400 036	13 372 209
Constructions : inst.gén, agenc. et aménag.	3 007 894	199 493		3 207 387
Instal. techn.,matériel et outillage industriel	86 023 684	3 237 927	2 130 420	87 131 191
Instal. générales, agenc., aménag. Divers	725 752	112 556	24 523	813 785
Matériel de transport	63 055			63 055
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 260 296	238 797	127 005	3 372 088
Emballages récupérables et divers	649 866			649 866
Total III	108 592 584	6 534 056	5 924 761	109 201 879
Total général (I + II + III)	112 927 270	6 589 900	6 011 238	113 505 932

3.3 Echéances des créances

L'ensemble des créances, non immobilisées, soit K€ 141 526 est à moins d'un an, les autres immobilisations financières de K€ 135 sont classées à plus d'un an.

3.4 Stocks

L'entreprise ne détient pas de stocks.

3.5 Capital social

Le capital social est composé de 168 623 actions d'une valeur nominale de € 100 détenues à 100 % par la société Parker Hannifin France SAS.

3.6 Tableau de variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 30 juin 2021	139 520
Résultat de l'exercice	4 686
Dividendes versés	(1 300)
Mouvement Subventions d'investissement	(0)
Mouvements des provisions réglementées	<u>(93)</u>
Capitaux propres au 30 juin 2022	142 813

3.7 Provisions pour risques et charges

(en K€)	30 juin 2021	Augmentation de l'exercice	Reprise de l'exercice consommée	Reprise de l'exercice non consommée	30 juin 2022
Provisions pour litiges	16				16
Provisions pour garanties données aux clients	0	84	34	43	7
Provisions pour pertes de changes	12	9	12		9
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	13 080	806	417	191	13 278
Autres provisions pour risques et charges	2 695	265	1 280	283	1 397
Provision pour impôts	240		77	163	0
Total	16 043	1 164	1820	680	14 707

Les reprises de la rubrique « Autres provisions pour risques et charges » sont composées à hauteur de K€ 383 de la reprise de la provision relative à la fermeture du site de Vaulx-en-Velin, de reprise sur provision restructuration pour K€ 63, pour K€ 108 d'une reprise de provision pour pollution du site de Malestroit, de la reprise sur provision ancien building de Dijon pour K€ 40, de reprises liées à des contentieux avec des salariés ou anciens salariés pour K€ 793, et enfin, pour K€ 176 à la reprise de provision médailles du travail.

Les dotations de l'année liées à des contentieux avec des salariés ou anciens salariés s'élèvent à K€ 263 et la dotation pour médailles du travail se monte K€ 2.

Le poste provision pour impôts est constitué de la reprise de la provision liée au contrôle des exercices 2017 et 2018.

3.8 Emprunts et dettes financières

Le poste emprunts et dettes financières divers est nul, exception faite du solde du compte bancaire HSBC.

3.9 Echéances des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à moins d'un an.

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(En K€)	30 juin 2022	30 juin 2021
Participations		
Prêts Immobilisés		
Créances clients et comptes rattachés	15 632	19 756
Autres créances	122 173	112 049
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(1 303)	(1 260)
Dettes sur Immobilisations		
Autres dettes	(620)	(663)
Total créances / (dettes)	135 882	129 882

3.11 Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à K€ 965 à fin juin 2022 et correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

Produits constatés d'avance

La société ne constate aucun produit constaté d'avance.

3.12 Ecart de conversion

Une provision de K€ 9 a été comptabilisée à fin juin 2022 pour couvrir les pertes de change latentes.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

(en K€)	30 juin 2022	30 juin 2021	Variation
France :			
- à des clients hors groupe	33	60	(27)
- à des sociétés apparentées	84	84	0
Ventes à l'étranger :			
- à des clients étrangers	1		1
- à des sociétés apparentées	126 008	117 852	8 156
Total	126 126	117 996	8 130

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées

(En K€)	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits d'exploitation	127 919	118 947
Charges d'exploitation	(4 330)	(4 400)
Produits financiers		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		

4.3 Résultat exceptionnel

(En K€)	30 juin 2022	30 juin 2021
Pdts et Indemnité Transfert Dettes		
Div prov. (Dot)/Rep Net	6	
Dot/Repr Provision Investissement		
PPHP et amort dérogatoires	92	499
Provision pour impôts (Dot)/Rep Net	240	(240)
Résultat cessions d'immobilisations	787	3
Dot amortissements exceptionnels	(1 719)	(78)
Pénalités	(7)	
Remboursement Organic		
Divers Produits et Charges Net	4	(17)
Abandon créance Legris Inde		
(Charges nettes) produits	(597)	167

Des précisions concernant les postes dotations et reprises sur provisions sont fournies au paragraphe 3.7, notamment en matière de provisions pour impôts et d'autres provisions pour risques et charges.

La rubrique « PPHP et amortissements dérogatoires » correspond au solde dotations / reprises d'amortissements dérogatoires de K€ 92.

4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre la partie imputable aux éléments courants et exceptionnels se présente comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net	
		Théorique	Déficits à imputer	Comptable	Théorique	Comptable
Résultat courant						
Court Terme	13 103	3 482	-	3 482	9 621	9 621
Long Terme						
Résultat exceptionnel et participation des salariés	-	-	-	-	-	-
Court Terme	(6 637)	(1 702)	-	(1 702)	(4 935)	(4 935)
Long Terme	-	-	-	-	-	-
Total	6 466	1 780	-	1 780	4 686	4 686

4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement fiscal futur de K€ 1 785 calculé au taux de 25,44 %.

Les principaux éléments entraînant un décalage d'imposition sont les suivants :

(en K€)	Accroissement d'impôt	Allègement d'impôt	Impôt correspondant
- Provisions réglementées	6 394	-	1 627
- Subventions investissement	4	-	1
- Provision Indemnité Retraites	-	(13 278)	(3 378)
- Provision Participation	-	-	-
- Provision Restructuration	-	(139)	(35)
- Autres	-	(139)	(35)
Total	6 398	(13 417)	(1 785)

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

La société Parker Hannifin Manufacturing France SAS est consolidée dans les comptes de la société mère du groupe, Parker Hannifin Corporation (USA), Cleveland, Ohio.

5.2 Engagements financiers

Engagements donnés	K€
--------------------	----

Cautions données / Cautions Marchés (Retenue bancaire)	0
--	---

Engagements réciproques	K€
-------------------------	----

Sommes à payer sur commandes d'immobilisations	610
--	-----

5.3 Crédit bail

Aucun contrat de Crédit-bail n'est en cours dans la société.

5.4 Effectif moyen de l'exercice

	2022	2021
Cadres	240	243
3 Agents de maîtrise	45	47
Employés	230	223
Ouvriers	<u>710</u>	<u>692</u>
Total	1 225	1 205

Ces effectifs comprennent les intérimaires.

5.5 Rémunérations des organes de direction

Le Président n'est pas rémunéré par la société.

5.6 Formation continue :

La société a consacré 2,92 % de sa masse salariale à la formation au titre de l'année civile 2021 soit 15 919 heures, auxquelles s'ajoutent les dépenses de formation non déductibles, les formations Produits, les formations sur poste de travail et certains programmes de développement des compétences organisés par la société.

5.7 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement de cette annexe :

Au Le 13 septembre 2022, le groupe Parker-Hannifin Corporation a conclu l'acquisition du groupe Meggitt PLC, basé à Conventry au Royaume-Uni, groupe d'ingénierie spécialisé dans l'équipement pour l'aérospatiale.

Le groupe Meggitt compte 5 entités légales en France, les principales étant Meggitt (Sensorex) et Artus SAS. Les activités majeures sont le développement et la fabrication de capteurs de déplacement, de position, de force et de systèmes inertiels pour Meggitt (Sensorex) et le développement et la fabrication de moteurs, générateurs et transformateurs électriques pour Artus SAS. Les applications sont destinées au marché de l'aéronautique, du ferroviaire et de la défense